



**Annexe**

**Questions renvoyées à la Deuxième Commission**

- d) Protection du climat mondial pour les générations présentes et futures;
  - e) Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique;
  - f) Application des décisions de la Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement.
5. Activités opérationnelles de développement (point 101) :
- [L'Assemblée générale a décidé de renvoyer le rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur les opérations, la gestion et le budget du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme à la Deuxième Commission pour examen au titre du point 101 (Activités opérationnelles de développement).]
- a) Activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies;
  - b) Coopération économique et technique entre pays en développement.